

ENGAGEMENT DE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

Je certifie me porter caution solidaire et m'engage à ce titre au profit du bailleur qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations du locataire sans bénéfice de discussion et de division pour le paiement des loyers révisés, ainsi que d'une éventuelle indemnité d'occupation qui sera fixée par le Tribunal saisi d'une procédure à l'encontre du locataire en titre devenu occupant sans droit ni titre, charges, réparations locatives, frais de justice et frais d'huissier et d'avocats, eu égard aux dispositions de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile. Le présent cautionnement est donné pour une durée ferme de six ans, correspondant à la durée du contrat initial et à celle de son premier renouvellement.

A COMPLETER PAR LA CAUTION

Adresse du local :

Appartenant à :

Locataire(s) :

Suivant bail SSP à effet du....., et à compter de ce jour, pour le loyer mensuel de Euros, augmentée du droit de bail et d'une provision mensuelle pour charges actuelle de Euros, loyer révisé annuellement à la date du en fonction de la variation de la moyenne sur quatre trimestre de l'indice INSEE du coût de la construction (référence :.....,..... trimestre 20.....).

Nom et prénom de la caution solidaire :

Adresse de la caution solidaire :

Loyer mensuel (en lettre) :

LES PARAGRAPHE SUIVANTS DOIVENT ETRE ENTIEREMENT RETRANSCRITS PAR LA CAUTION

Conditions de révision : « Tous les ans en fonction de la variation de la moyenne sur quatre trimestre de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE »

Engagement pour une durée maximale de : « Six années »

1/ « Article 22.1 alinéa 1-Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée de cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit la notification de la résiliation. »

2/ « Bon pour caution personnelle et solidaire, sans bénéfice de discussion ni de division, pour le paiement des loyers, charges, indemnités d'occupation , réparations locatives, frais de remise en état, frais de justice, d'huissiers et d'avocats, eu égard au dépens et condamnation prononcée sur le fondement de l'article 700 NCPC. J'ai parfaitement connaissance de la nature et de l'étendue de l'obligation contractée. Je reconnais avoir reçu un exemplaire du contrat de bail pour lequel je me porte caution. »

1/et2/.....

.....A Bordeaux, le..... Signature de la caution

Ce document ne sera accepté que s'il est correctement rempli et complété de la main de la caution.